



LE DÉPARTEMENT RECRUTE

CONTRAT SAISONNIER

> ADJOINT AU RESPONSABLE DU SITE SITE CLASSE DU LAC DES BOUILLOUSES

Un poste d'adjoint au responsable du site (catégorie B, filière technique) est à pourvoir sur le site de des Bouillouses en contrat saisonnier à partir du 2 mai au 31 octobre 2024 à temps plein (35h/semaine).

Affectation : Site classé des Bouillouses (commune de La Llagonne)

DESCRIPTION DU POSTE

Sous la direction du Responsable du site, les 2 adjoint·e·s au responsable de site participent à la gestion du site et à l'encadrement de l'équipe. :

Les principales activités sont précisées ci-après :

- Encadrer et animer l'équipe au quotidien, en lien étroit avec le responsable du site,
- Aider le responsable de site dans le pilotage des activités et la gestion du site au quotidien.

De manière plus précise, les missions confiées sont les suivantes :

- Participation à l'encadrement des agents du site (permanents et saisonniers) et conducteurs de bus,
 - Participation à la gestion de l'organisation du temps de travail et d'une partie de la gestion RH de l'ensemble de l'équipe (planning, congés, tickets resto, déclarations diverses...),
 - Mise en œuvre de la gestion courante du site,
 - Participation à l'organisation et à la gestion du système des navettes,
 - Suivi administratif et réglementaire,
 - Participation à la valorisation de l'action du Département (communication),
 - Accueil et information des associations, des professionnels, des personnalités et occasionnellement des usagers du site,
 - Tenue de la régie (régisseur suppléant).
- Connaissances nécessaires pour la bonne réalisation des missions
- Connaissance du site et sa réglementation (stationnement, circulation, camping cars, etc.),
 - Connaissance des services proposés sur le site, notamment au point info et à la billetterie, ainsi que des sentiers balisés, du parcours d'orientation, du programme d'animations, des produits disponibles à la vente, des hébergements locaux, des zones de bivouac, des places à feu, etc.
 - Connaissance du fonctionnement des navettes (tarifs, horaires, arrêts, dangers pour les cyclistes, avantages du transport en commun, etc.),
 - Connaissance du fonctionnement du télésiège de Font-Romeu,
 - Notions sur la réglementation des activités pratiquées sur le site,
 - Agent référent participant à la formation des agents saisonniers et assurant la liaison avec le responsable du site.

Pyrénées-Orientales • Le Département

Hôtel du Département - 24 quai Sadi Carnot - 66000 Perpignan

 leDépartement66.fr



PYRENEES
ORIENTALES
Le Département



+ PROCHE
+ ENGAGÉ
+ UTILE

Documents de référence : Règlement du Site Classé du Lac des Bouillouses, Guide Pratique du Saisonnier.

- Rattaché·e au Service des sites naturels, lui-même rattaché à la Direction de l'Eau et de l'Environnement et au Pôle Territoires et Mobilités.
- Placé·e sous l'autorité hiérarchique du responsable du site classé du Lac des Bouillouses.

Poste saisonnier du 2 mai au 31 octobre :

Amplitude horaire variable en fonction des périodes et obligations liées au poste, Travail 1 week-end sur 2 et astreintes de nuit en saison estivale, Déplacements fréquents (sur Perpignan notamment).

PROFIL DU CANDIDAT

Niveau requis et formations : Bac + 3 – Formation scientifique ou technique souhaitée

Compétences et connaissances nécessaires

- Bonnes connaissances de l'environnement et du fonctionnement des collectivités territoriales (volets administratif et commande publique notamment),
- Connaissances en matière d'environnement,
- Maîtrise de l'espagnol et notions de catalan et d'anglais souhaitées
- Maîtrise des outils informatiques courants

Aptitudes générales

- Bonnes capacités rédactionnelles
- Capacité à travailler en équipe et à encadrer une équipe de 15 personnes
- Sens du relationnel, sens de l'écoute, diplomatie,
- Capacité de représentation de l'institution,
- Autonomie, polyvalence, capacité d'adaptation, réactivité et disponibilité face aux échéances et aux contraintes liées à la gestion du site,
- Sens du service public,
- Rigueur, méthode, organisation, capacité de planification et d'anticipation,
- Capacité à se déplacer sur les sentiers pédestres du site.